



Edito

BIENTÔT LES CONGÉS ET DES LUTTES À VENIR ENCORE PLUS NOMBREUSES

Nous avons une actualité chargée en cette fin juin, avant les congés bien mérités, après une année 2020 qui restera dans les annales de l'histoire politique, économique, sanitaires et bien évidemment sociale. Une année 2021 qui, sans le dire sera très certainement sur le même ton, et pour autant moins violente aux yeux du plus grand nombre, on ne refait pas deux fois les mêmes erreurs. Elle ne sera violente que pour les travailleurs mais le capital essaiera sûrement de minimiser les faits pour ne pas ajouter du mécontentement, de la colère à la colère.

Une fin de mois marquée par les élections politiques qui ont vu une abstention record dans toutes les catégories de la population, dans toutes les tranches d'âge. Cependant, ce sont les électeurs les plus jeunes qui sont stigmatisés. On les accuse de ne pas être responsables, de ne pas respecter la démocratie et la République, de ne pas faire leur devoir de citoyen. Encore une fois, dès que les possédants ou ceux qui prétendent diriger rencontrent un problème de légitimité, de représentativité, il faut un ou des coupables. Ils ne s'intéressent qu'aux conséquences mais jamais aux causes. Pourquoi ? Parce qu'il est beaucoup plus simple de se défendre et de contre-attaquer devant une partie de l'électorat reconnu et fidèle. Pourquoi les trois-quarts des électeurs ne se sont-ils pas déplacés ?

On nous expliquera que les régions sont lointaines, comme l'Union Européenne, puisque ces deux élections sont historiquement boudées, que les domaines de compétence sont méconnus, que les élus et candidats sont de parfaits inconnus pour le plus grand nombre. On ne peut pas se limiter à ce genre d'allégations relativement simplistes et dépourvues d'arguments. On nous explique aussi savamment que deux élections le même jour perturbent les électeurs... En tout cas pas ceux qui avaient prévu de ne pas se déplacer parce qu'ils ne s'y retrouvent pas, parce que le choix ne les fait pas rêver et s'enthousiasmer, et que le jeu des alliances fait penser à de petits arrangements parfois contre nature.

Que dire des désistements au second tour parce que les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances, que les électeurs ne sont pas au rendez-vous. Cette attitude n'est en rien respectueuse du choix et des votes des électeurs qui font confiance et qui croient en un programme, cette stratégie est dévastatrice. Il faut peut-être se demander pourquoi certains ne convainquent pas.

Le deuxième tour donnera un résultat que la CGT devra analyser pour appréhender les forces politiques à combattre dans la mise en place

.../...

Sommaire :

Edito - Bientôt les congés	P. 1 & 2
Divers Congrès	P. 2
Politique Financière	P. 3
Syndicats Cheminots Bourges	P. 4 & 5
CH J. Cœur - Intervention AG 10/06	P. 6 & 7
Rapport ouverture Congrès CH G. Sand	P. 8 & 9
Communiqué Fédé Mines-Energie	P. 10
Communiqué Chômeurs Précaires	P. 10



AGENDA

FORMATION SYNDICALE UD Programme 2ème Semestre 2021

- Niveau 2 - 1ère Partie : 11 au 15 Octobre
- Communication : 11 au 15 Octobre
- CHS-CT : 15 au 19 Novembre
- CSE Prise de Mandat : 22 au 26 Novembre

*Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le stage
et informez l'UD de votre participation.*

des politiques publiques, respectivement dans les deux assemblées locales avec les compétences qui sont les leurs.

Ce début d'été marque également l'annonce, de l'annonce à venir, de huit grandes réformes voulues par Macron et ses mentors, dont la perte d'autonomie et les retraites. Nous ne savons pas précisément ce qu'il va tenter de nous imposer mais depuis près de quarante ans, une annonce est égale à une ou plusieurs régressions.

Les retraites, ce n'est pas compliqué de prôner l'allongement de deux ans de l'âge de départ, le compte par points "serait", lui, pour plus tard. La "dépendance" (comme ils le disent) va bien évidemment attaquer la Sécurité Sociale avec le risque de création d'une cinquième branche alors que la CGT revendique le rattachement à l'assurance-maladie. La perte d'autonomie est la suite de maladies clairement identifiées. Le débat qu'il y aura autour du trou de la Sécu et de la compétitivité des entreprises en sortie de crise amènera très certainement des propositions pour en finir à terme avec notre système de santé actuel.

Et comme si cela ne suffisait pas en ce joli mois de juin, Merkel, comme à son habitude, revendique haut et fort des mesures d'austérité dans tous les pays de l'Union Européenne. Décidément, rien n'arrête les mercenaires politiques du capitalisme, même pas la situation sociale de dizaines de millions de personnes sur le sol européen. Quel cynisme et en même temps aucune surprise dans de tels discours !

Nous l'avions déjà dit et écrit, pour le capital, l'argent gratuit n'existe pas et tous s'accordent à dire qu'il faudra rembourser toutes les dettes, quelles qu'elles soient. A bon entendeur....

Voilà, les camarades, pour les dernières nouvelles. Je voudrais remercier les Camarades qui ont participé à la journée d'action du 22 juin à Paris avec les Camarades du syndicat d'Energie 18. Une belle organisation pour la préparation et une belle journée, certes très humide, de lutte interprofessionnelle.

Votre prochain bulletin paraîtra en août

Bon courage, les Camarades, bon repos.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

DIVERS CONGRES



CONGRÈS DE L'UNION LOCALE DE VIERZON

Le Congrès de l'UL-CGT de Vierzon se déroulera les :

MARDI 28 et MERCREDI 29 SEPTEMBRE
à Salle Madeleine Sologne à Vierzon.

CONGRES USR 18

Rappel

Le Congrès de l'USR-CGT 18 aura lieu les :

MARDI 12 OCTOBRE (journée)
et **MERCREDI 13 OCTOBRE (matin)** à
l'Espace Nelson Mandela à Saint-Germain du Puy.

Les sections ou syndicats ont reçu les différents documents (textes de congrès, organisation). Il est demandé de répondre **avant le 31 Juillet**, pour des raisons pratiques, sur les questionnaires d'organisation : ***délégués, candidats au Conseil Départemental et à la CFC, repas.***

A bientôt.

Le Bureau USR

CONGRÈS DE L'UNION LOCALE DE BOURGES

Le Congrès de l'UL-CGT de Bourges se déroulera les :

JEUDI 14 et VENDREDI 15 OCTOBRE
à l'Espace Nelson Mandela à Saint-Germain du Puy.

DONS

Au-delà des remerciements particuliers adressés à chacune de nos structures qui ont très rapidement répondu à notre récent appel « URGENCE FINANCES », nous voulons les réitérer dans notre bulletin de l'UD.

Nous remercions également les structures qui ont participé financièrement à l'achat d'une nouvelle plieuse.



SOUSCRIPTION UD

Nous sommes bien conscients des difficultés que vous pouvez rencontrer dans la mise en œuvre de cette action qui constitue un complément budgétaire incontournable.

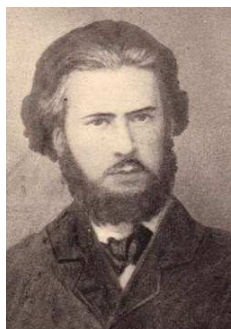
Nous sommes également conscients que cette période n'est pas très favorable mais, pour autant, nous pensons que cet acte militant peut constituer un point d'appui important dans notre activité syndicale.

A ce jour, seulement quelques règlements sont rentrés à l'UD mais nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation pour la réussite de notre souscription.

Vous avez noté que nous avons délibérément décalé le tirage après les vacances d'été mais nous insistons néanmoins pour que **la rentrée d'un très grand nombre de carnets réglés nous permette de tenir les délais, d'acquérir et distribuer les lots aussitôt.**

Bon courage et fraternelles salutations syndicales.

& La maxime du mois &



**TANT QU'UN HOMME POURRA MOURIR DE FAIM
À LA PORTE D'UN PALAIS OÙ TOUT REGORGE, IL
N'Y AURA RIEN DE STABLE DANS LES INSTITU-
TIONS HUMAINES.**

EUGÈNE VARLIN
OUVRIER RELIEUR, FIGURE DE LA COMMUNE



SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE BOURGES
COMMISSION EXÉCUTIVE DU SYNDICAT ACTIFS & RETRAITÉS

COURRIER AUX ÉLU·E·S

Bourges, le Lundi 17 Mai 2021

Gare SNCF de Châteauneuf-sur-Cher

Monsieur le Maire de Châteauneuf-sur-Cher
Monsieur le Président de la Communauté de communes Arnon-Boischaut-Cher
Mesdames les Maires des communes de la ligne SNCF Bourges-Montluçon
Messieurs les Maires des communes de la ligne SNCF Bourges-Montluçon
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Cher
Monsieur le Président de la Région Centre-Val de Loire

Objet : avenir de la gare SNCF de Châteauneuf-sur-Cher

Madame, Monsieur,

Le Syndicat CGT des Cheminots de Bourges vous alerte sur la situation de la gare de Châteauneuf-sur-Cher qui nous paraît très préoccupante.

En effet, actuellement un agent SNCF chargé de la sécurité des circulations est présent de 05h05 à 21h05 en semaine, de 05h35 à 20h45 le samedi et de 07h45 à 20h45 le dimanche. La présence de cet agent permet de faire circuler des trains en toute sécurité. Il participe également à la régularité des circulations (Voyageurs et Marchandises) et assure la vente des billets SNCF au guichet.

A partir du 05 juillet 2021, cet agent (SNCF Réseau) ne sera plus présent en gare de Châteauneuf-sur-Cher le samedi et le dimanche matin. Notre Direction SNCF a annoncé qu'un agent spécialisé dans la vente (SNCF Voyageurs) pourrait être présent dans cette période selon les disponibilités, mais sans assurer les tâches de sécurité indispensables à la circulation des trains. Cela nous semble peu rassurant quant à l'avenir de la ligne.

Au contraire, nos revendications portent sur une augmentation de l'offre ferroviaire entre Bourges et Montluçon. A ce jour, effectuer un Aller/ Retour Bourges-Montluçon dans la journée relève de l'exploit. Ce n'est pas en supprimant des postes et des emplois sur la ligne que cette situation va s'améliorer tant pour le service aux voyageurs que pour le transport de marchandises notamment pour la desserte du silo Axérial.

Il faut donc rompre avec le déclin ferroviaire et la casse de la SNCF dans le Cher et particulièrement sur la ligne de Bourges à Montluçon. Cette restructuration de la gare de Châteauneuf-sur-Cher est un non-sens économique, social et environnemental. Quelle performance économique pour le Groupe SNCF lorsque l'on veut passer d'une situation d'emplois financés par la SA SNCF Réseau et par la SA SNCF Voyageurs à une situation d'emplois relevant du seul financement de la SA SNCF Voyageurs ? Ensuite, quelle responsabilité sociale de la SNCF vis-à-vis de la collectivité quand la seule finalité d'u-

ne telle restructuration est de casser deux emplois dans un territoire rural ? Enfin quel non-sens environnemental puisque l'on va réduire la capacité de cadencement de la ligne pourtant reconnue essentielle pour l'aménagement du territoire dans le CPER 2021-2027 (Contrat de Plan Etat Région) comme en témoigne la poursuite des investissements dans l'infrastructure en 2021 et 2022 dans le cadre de « l'accélération de la transition écologique ».

Pour les élus des personnels de la SNCF, plus qu'une simple relance, c'est une rupture avec les politiques de démantèlement et de privatisation larvée du service public ferroviaire qu'il faut engager. A la CGT Cheminots, nous avons eu tort d'avoir raison trop tôt lorsque nous dénonçons en 2018, les conséquences mortifères pour service public de la réforme du ferroviaire imposée par le Président Emmanuel Macron.

Depuis longtemps, nous réclamons l'abandon d'une gestion fondée sur les réductions récurrentes d'activités, de capacités et d'emplois. La CGT Cheminots appelle à un changement de cap dans le but de mieux satisfaire les besoins de transport et les attentes sociales et écologiques. Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ne font que renforcer nos convictions : il est urgent de replacer le travail et les agents au cœur du fonctionnement de la SNCF et de renouer avec les fondamentaux d'une compagnie ferroviaire publique opérationnelle, industriellement intégrée, au service des usagers et des territoires.

Pour le territoire des communes Arnon-Boischaut-Cher, le sujet prégnant qui nous occupe aujourd'hui est donc la sauvegarde d'un élément géographique remarquable et fondamental à l'aménagement des territoires environnants : la gare SNCF de Châteauneuf-sur-Cher. En effet, ce ne sont pas seulement deux emplois de cheminots SNCF qui vont disparaître du paysage ferroviaire, c'est une exigence certaine sur la sécurité ferroviaire et sur la qualité du service due aux usagers du rail qui va disparaître et c'est par-dessus tout, une certaine idée de l'accès aux services publics et de l'égalité de traitement des citoyens qui va disparaître dans un territoire rural.

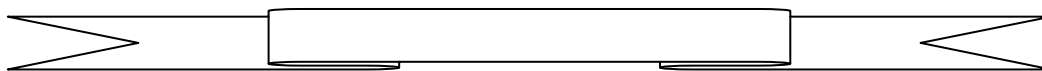
Le Syndicat CGT des Cheminots de Bourges vous informe de sa volonté d'organiser un débat public le samedi 05 juin 2021 à l'occasion du marché de Châteauneuf-sur-Cher. Ce débat aura pour but d'alerter la population sur l'avenir de la ligne Bourges-Montluçon et particulièrement sur l'avenir réservé à la gare SNCF de Châteauneuf-sur-Cher.

Cette journée sera surtout l'occasion d'échanges avec les citoyennes et citoyens de cette commune du Val de Cher sur leurs besoins de transport collectif, sur la nécessaire évolution de la desserte ferroviaire sur la ligne Bourges-Montluçon et plus largement sur la question de l'attractivité du territoire et de son avenir à long terme.

Nous sommes disposés à vous rencontrer pour répondre à vos questionnements sur ce dossier de restructuration, pour recueillir vos attentes en matière de service public ferroviaire et vous exposer nos revendications professionnelles et nos propositions pour, ensemble, dynamiser et développer le service public SNCF dans l'intérêt général.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT des Cheminots de Bourges
Stéphane DÉMARRE - Secrétaire Général





Centre Hospitalier Jacques Cœur

145, Avenue François Mitterrand - 18000 BOURGES

Tél : 02.48.48.49.12 - Mail : cgt@ch-bourges.fr

Intervention Assemblée Générale du 10 Juin 2021

Bonjour à toutes et à tous

Enfin nous pouvons faire notre Assemblée Générale. Elle a lieu d'habitude en début d'année mais pas possible cette année à cause du COVID. Au nom du syndicat CGT du CH J Cœur, je vous souhaite quand même le meilleur pour cette nouvelle année 2021.

Je vous remercie pour votre présence et espère que cette journée vous satisfera.

J'espère que cette AG sera riche en échanges, en idées et qu'elle donnera envie à certains de s'investir pour le futur.

Je ne vais pas vous faire un grand discours.

L'année 2020 n'a pas été très rigolote. La crise sanitaire a bouleversé le monde. **Le COVID** est arrivé chez nous et ne nous a pas épargnés.

Lors de la 1^{ère} vague, des services ont été fermés pour que les personnes aillent donner des coups de main dans les services qui en avaient besoin. Certains ont vu leurs vacances supprimées, d'autres se sont proposés pour les supprimer mais on leur a refusé... Nous avons subi des ordres et des contre-ordres, des incohérences au niveau des protocoles. Chacun s'est adapté au mieux de façon à ne pas contaminer les patients, les collègues et la famille. Nous avons travaillé comme jamais. La charge de travail des services a été énorme. Les collègues ont été épuisés physiquement et moralement.

Nous avons énormément manqué de matériel. La bagarre pour avoir des masques chirurgicaux et FFP2 a été longue. Nous avons travaillé avec du matériel défectueux voire périmé. La galère ! Nous avons travaillé avec des dons de matériel. Certains cadres n'ont pas été d'une bonne aide

comme on pouvait le craindre et ont même été jusqu'à dire, par exemple, aux agents de Taille-grain que s'ils portaient des masques, ils les prenaient aux services Covid et donc qu'ils auraient un blâme... Heureusement tous n'ont pas été aussi répressifs et inhumains...

De nombreux patients ont attrapé le Covid chez nous, nous avons eu beaucoup de décès. Beaucoup de collègues sont également tombés malades.

Le travail syndical a été très important aussi. Nous avons fait le relai de tout ce qui n'allait pas à la direction et avons essayé de soutenir les équipes au mieux par des appels réguliers. Les demandes de renfort en personnels ont été multiples. Les demandes pour avoir du matériel supplémentaire aussi. De nombreux droits d'alerte ont été écrits afin de protéger les soignants.

A cela s'est rajoutée **la prime Covid** qui a été injustement distribuée par notre gouvernement et notre direction. Cette prime aurait dû être distribuée à tous. On ne parlera pas de la reconnaissance en maladie professionnelle qui est actée seulement si vous avez été hospitalisés en réa, voire presque morts...

A cette époque, le jour de carence pour arrêt ou suspicion Covid n'était pas appliqué. Ce qui en fut tout autre pour la 2^{ème} vague. Nous avons quand même obtenu que ces arrêts ne soient pas pris en compte dans le calcul de la prime. Bonne nouvelle, le jour de carence est de nouveau supprimé depuis le 1^{er} janvier 2021 pour COVID.

Puis les vacances d'été sont arrivées et ont permis de faire un petit break. Et la 2^{ème} vague a suivi.

Et de nouveau, notre vie au travail s'est compliquée. Notre chère direction n'a pas su tenir

compte des erreurs et incohérences de la 1^{ère}. Le sous effectif se fait encore plus ressentir car par rapport à la 1^{ère} vague, tous les services ont repris leurs activités.

La 2^{ème} vague est pire et plus longue, nous y sommes encore. Du travail à gogo et des malades à n'en plus finir, des décès en augmentation, des collègues fatigués et épuisés, des collègues contaminés... Un ras le bol... On nous fait encore travailler avec des masques périmés voire des masques de moins bonne qualité. C'est une catastrophe.

Un brin de répit fin d'année et la 3^{ème} vague est arrivée. Tout le monde en a marre.

La vaccination a commencé en janvier pour les personnels de plus de 50 ans puis ouverte à tous quel que soit l'âge.

En mars 2020, nous étions applaudis. Nous avons eu 37.000 euros de dons. Nous n'en voyons toujours pas la couleur après de multiples rencontres avec la direction. Quelle mascarade !

Autant il y a un an, on pouvait espérer que l'importance de l'hôpital public allait être une évidence pour tout le monde, autant aujourd'hui il faut se rendre à l'évidence, aucune leçon n'en a été retirée.

Cette crise a accéléré la détermination du gouvernement à transformer notre système de santé. Le gouvernement continue sa casse. Les lits continuent de fermer. Les personnels fuient en masse.

Le Ségur avec ses 183 euros n'a pas répondu à nos attentes, qui étaient 300 euros d'augmentation, des embauches et des lits. Une imposture signée par les autres syndicats. Le Ségur est :

- une attaque des 35h, avec ajustement du temps de travail en fonction de l'activité des services
- mobilité, flexibilité
- la réduction de la durée de repos quotidien de 12h à 11h

- l'encouragement aux heures supplémentaires sans embauches
- la fin du statut et la contractualisation à outrance
- plus de pouvoirs aux ARS et aux directions
- la fin de la prime de service remplacée par la prime au mérite

Nous avons eu un complément de traitement indiciaire qui, je le reconnais, a mis du beurre dans les épinards. Mais nous ne savons pas comment ce complément comptera pour la retraite. De nombreuses collègues du secteur médico-social ont été exclues des 183 euros, ce qui a provoqué indignation et colère.

Pour le reste, rien. Nous sommes encore en sous effectif, nous manquons de lits et de matériels. Nos conditions de travail sont les mêmes, voire pires.

La loi de financement de la Sécurité Sociale va instaurer des inégalités de traitement et de rémunération, exemple le forfait 18 euros pour tout passage aux urgences sans hospitalisation.

Il y a aussi La loi de transformation de la Fonction Publique qui ne va rien arranger non plus. Elle va avoir un énorme impact sur nos métiers, nos carrières, notre statut et nos conditions de travail. Elle va permettre de licencier des fonctionnaires. C'est ce dont nous allons parler ce matin.

La fin de l'année ne s'annonce pas mieux. La bagarre va être rude. Il va falloir être solidaires. Il va falloir se battre pour des embauches, revaloriser les salaires, ouvrir des lits avoir du matériel nécessaire, stopper ce management inhumain et répressif sur du personnel épuisé, écœuré et découragé qui fuit notre hôpital. Il va falloir retrouver cette humanité qui nous manque, avoir des conditions de travail dignes et prodiguer des soins de qualité à la population.

Armelle PARIS
Secrétaire Générale

**Centre Hospitalier George Sand****RAPPORT D'OUVERTURE
CONGRES 10 & 11 JUIN 2021**

Cher(s) Camarades,

Bienvenue à notre congrès, merci à nos camarades de l'UD, des UL de Saint Amand, de Bourges et de Vierzon, l'USD santé, l'IHS, et INDECOSA CGT et notre camarade retraitée pour leur présence à nos côtés. Je tiens aussi à remercier nos camarades d'EDF pour leur accueil, qui nous mettent à disposition gracieusement cette salle pour les 2 jours.

Et bien sûr, merci à tous nos camarades qui ont répondu présents pour participer à ce moment important de la vie de notre syndicat.

Nous aurions dû nous réunir en 2020, la situation sanitaire ne l'a pas permis.

En effet, nous venons de vivre une période plus que particulière, qui a eu un impact sur nos vies personnelles comme sur nos vies professionnelles.

Depuis plus d'un an, le gouvernement, par son incompétence et sa malveillance, nous maintient (ou essaye) dans une peur incessante et indécente de la mort, de l'autre et de soi-même par une culpabilisation constante.

Pourtant ce sont bien nos dirigeants qui nous ont mis en danger, en ne mettant pas à disposition le matériel de protection, en mentant (les masques ne servent à rien...), en ayant fermé les lits d'hospitalisation depuis des années, et la liste d'exemples pourrait être longue !

Mais n'oublions pas que ce manque de lits, organisé par les politiques de destruction de l'hôpital public (destruction qui a perduré pendant la crise Covid), leur a permis de nous priver de nos libertés pendant des mois.

Difficile de rationaliser et de prendre du recul pour réfléchir sereinement à la situation quand tous les jours on vous donne le nombre de morts, d'hospitalisés en réa et qu'on vous dit que demain ce sera pire !! Du nombre de morts, parlons-en ! VERAN a avoué devant les sénateurs que les chiffres annoncés étaient faussés ; car par exemple, quand dans un EHPAD un cas COVID était détecté, tous les autres décès étaient comptabilisés COVID sans preuves !

Il nous a fallu prendre un peu de temps, au sein du syndicat, pour nous organiser et continuer à mener notre activité. Il a été évident pour nous que notre travail syndical était plus que nécessaire, malgré une grosse réorganisation (certains ont fait le choix de mettre en « stand-by » leur détachement pour être dans les services). Cela ne nous pas empêché d'être présent et de mettre la pression au Directeur pour obtenir des masques, du matériel, des consignes et ensuite des consignes claires !!!! etc...

Il a aussi fallu faire avec la pression importante qui pesait sur nous, se réunir, respecter les mesures sanitaires. Sachez que dans certains établissements/entreprises, la Direction a fait peser la responsabilité de « foyer de contamination » sur l'activité des syndicats. Quelle aubaine pour les patrons !

Dès le début de la crise, nous, camarades des CHSCT, avons exigé la tenue régulière de CHSCT, notre pression a été telle que le Directeur n'a fait qu'avec nos seules questions, la CFDT présente mais peu loquace et FO et SUD absents des instances pendant pratiquement un an !

Cette crise sanitaire n'a pour autant pas arrêté le gouvernement dans sa course à la casse des services publics au profit du capital et à l'asservissement de la population.

Malgré leurs « beaux » discours, leurs applaudissements ..., ils ont continué à faire voter des lois plus scélérates les unes que les autres, ils ont continué à fermer des lits et services d'hôpitaux.

La psychiatrie n'est pas en reste des attaques, le gouvernement utilise des faits divers dramatiques pour présenter un projet de loi (sur l'irresponsabilité pénale) qui ne correspond en rien à la réalité (- de 1% des prévenus sont jugés irresponsables).

Utilisant la douleur des proches et l'ignorance d'une grande partie de la population pour stigmatiser les personnes atteintes de troubles psychiatriques, sans pour autant prendre en compte que la majorité des prévenus souffrant de ces troubles sont la plupart du temps emprisonnés, avec peu de moyens alloués aux services psy dans les maisons d'arrêt.

Le suivi et la prise en charge insuffisants ne font qu'aggraver les troubles. Pour mémoire ce sont + de 20% des personnes incarcérées qui sont atteintes de troubles psy dont 7% atteints de schizophrénie, 7% atteints de paranoïa (source observatoire national des prisons) sans compter ceux qui ne souffrent pas de pathologies psy mais qui à cause de l'enfermement et des conditions de détention décompensent.

Rappelons aussi que la majorité des patients sont victimes de violences et non auteurs !

Cette loi est l'exemple criant de la volonté sécuritaire du gouvernement, qui a aucun moment ne se pose la question des moyens nécessaires à allouer pour répondre aux besoins de la population.

En même temps, à un an des élections présidentielles (utilisant le tremplin des départementales/régionales) nous voyons fleurir toutes les méthodes fascisantes pour diviser les gens et stigmatiser : l'étranger, le chômeur, le syndicaliste, le fou, l'homo, etc., moyen imparable pour faire monter les fachos au pouvoir et pouvoir nous faire le coup (à la veille des élections) du « voter Macron pour faire barrage au FN ». Avec l'aide inconditionnelle de la presse au service du capital.

Ne nous trompons pas d'ennemi, et notre rôle à la CGT est de l'expliquer encore et encore : le seul ennemi à combattre est le capitalisme porté par nos gouvernements, pour que s'enrichissent sur le dos du plus grand nombre, c'est-à-dire nous, quelques nuisibles milliardaires. Pas si éloignés de chez nous car l'homme le plus riche du monde est Français PDG de LVMH, Bernard ARNAUD !

La situation à G. SAND n'est pas plus florissante qu'ailleurs : budget en baisse, projet d'établissement incohérent et néfaste tant pour les professionnels que pour la population, fermetures de lits, disparition de postes, des méthodes de management violentes, indignes et destructrices avec la caution de la Direction et souvent sa participation, tout cela a des effets catastrophiques sur nos collègues et sur les soins apportés aux patients.

Ah non, je suis mauvaise langue quand même, le Directeur avec les sous de l'hôpital public et l'aide de LEROY MERLIN, qui vient défiscaliser ses bénéfices réalisés pendant la crise et se donner bonne conscience, (alors qu'en payant leurs impôts ils font vivre les services publics) ont pour projet, déjà ficelé, de créer une « maison des soignants » à Bourges. Quelle bonne blague, d'une part les collègues des autres sites se « brossent » et n'aurait-on pas besoin d'autre chose ?? !!

Concernant, la vie de notre syndicat, une échéance

plus qu'importante approche à grand pas !

En effet, en décembre 2022 vont avoir lieu les élections professionnelles ; ces élections ont un caractère particulier car elles vont déterminer notre représentation, donc notre force, au CSE. A compter de janvier 2023 les instances de l'hôpital vont changer et s'aligner sur le privé ; il n'y aura plus qu'une seule instance le CSE, qui signe la fin des CHSCT, mais qui va aussi avoir un impact très important sur le nombre d'heures syndicales et la possibilité de les répartir entre les militants.

Il est indispensable que nous prenions toutes et tous la mesure de l'importance de cette échéance.

Tous ensemble nous devons continuer d'agir pour que les personnels soient considérés dans leur travail; continuer à dénoncer, combattre avec force toutes les situations de maltraitance institutionnelle à l'égard des patients comme des salariés et faire aboutir nos revendications !

La nouvelle CE élue demain soir aura pour mission de mener l'activité de notre syndicat, d'organiser les actions, la formation des nouveaux adhérents et de faire que tous les syndiqués puissent continuer à se former.

Profitons de ce congrès pour débattre, proposer et construire ensemble avec enthousiasme et dans un esprit de fraternité et de solidarité comme nous savons le faire à la CGT.

Concernant les actions à venir, plusieurs dates sont à noter, le 15 juin (santé), le 22 juin (tous à Paris en train : EDF et cheminots), le 2 juillet le Tour de France passe dans le CHER (action prévue) et aujourd'hui les psychologues sont en grève avec un rassemblement à 13h30 devant l'ARS (appel CGT, 1 camarade psycho sera présente dans la délégation + aide de la CGT pour l'organisation : il est prévu que 2 camarades se détachent pour y aller nous pourrons en discuter dans la matinée. (Lors du congrès nous avons décidé que l'ensemble du congrès irait soutenir l'action des psychos, ce que nous avons fait).

Avant de conclure, je tenais à féliciter plusieurs de nos camarades, pour certaines tout nouvellement syndiquées. En effet, nous avons L. qui part à l'école d'AS, M. et F. ainsi qu'une autre de nos syndiquées qui partent à l'IFSI. Un grand bravo les filles !! On compte sur vous pour porter la parole CGT dans vos écoles respectives !!!

La parole est à vous.

Bon congrès et vive la CGT !

Emmanuelle ARNOULT MARAIS
Secrétaire Générale

Communiqué de la Fédération CGT Mines - Energie - Le 22 Juin 2021

Malgré une pluie torrentielle, 13 000 manifestants à Paris à l'appel de la FNME-CGT

Dans une ambiance festive ce ne sont pas moins de 13 000 électriciens et gaziers qui sont venus, à Paris ce mardi 22 juin 2021, montrer leur attachement au Service Public et célébrer les 75 ans du Statut du Personnel des Industries Électriques et Gazières à l'appel de la FNME-CGT.

Cette manifestation, festive et revendicative, a été l'occasion de dire notre refus de voir le secteur de l'Énergie bradé par les directions et le gouvernement.

Nous sommes venus à Paris pour réclamer un véritable Programme Progressiste de l'Énergie en lieu et place des réformes HERCULE à EDF, CLAMADIEU chez ENGIE ou autres plans sociaux comme chez GazelEnergie ou encore PHOTO-WATT. Nous voulons travailler dans ce secteur avec comme objectif un véritable Service Public au service des usagers, (particuliers ou professionnels) et de la Nation.

De nombreux dirigeants syndicaux CGT d'autres secteurs aux luttes convergentes (Cheminots, ProfessionS du Spectacle et de la Culture, Fonction Publique, Industries Chimiques...) et d'Unions Départementales CGT étaient avec nous dans la manifestation pour apporter leurs soutiens aux salariés en lutte.

Plusieurs représentants politiques de différents partis politiques étaient également à nos côtés. Nous pourrions compter sur eux pour porter nos revendications à l'Assemblée Nationale, au Sénat ou encore dans leurs Conseils municipaux ! La bataille menée depuis des mois a marqué des points décisifs pour arriver aux retraits de tous ces projets néfastes au Service Public de l'Énergie.

La lutte continuera jusqu'à la victoire.

Gouvernement et directions doivent entendre la volonté de la très grande majorité de la population de voir l'électricité et le gaz comme des biens essentiels au service de l'intérêt général. La détermination des électriciens et gaziers est intacte, ils ne lâcheront rien jusqu'à l'obtention du Service Public de l'Énergie !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CGT CHÔMEURS ET PRECAIRES

« Les précaires subissent la précarité » : Le conseil d'état suspend la réforme

C'est bien sur ce motif que le Conseil d'Etat a motivé sa décision de suspendre la réforme de l'Assurance-Chômage en rappelant « *que l'alternance de périodes d'activité et de périodes d'inactivité est le plus souvent une situation subie par les salariés* ».

C'est une véritable claque idéologique pour un gouvernement qui n'a eu de cesse de justifier sa réforme comme une « incitation à l'emploi durable », en faisant croire que les travailleurs choisissaient volontairement la précarité et qu'il conviendrait donc de baisser leur indemnisation chômage.

Pour le gouvernement, c'est une décision cinglante : le Conseil d'État fonde la suspension de la réforme sur « **une erreur manifeste d'appréciation [...] de nature à créer [...] un doute sérieux sur sa légalité** ».

Le Conseil d'Etat a également épinglé l'hypocrisie du gouvernement qui s'attaque à l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi et précaires sans s'en prendre au patronat qui abuse du recours aux contrats précaires : « *la modulation de la contribution des employeurs qui vise à modérer le recours aux contrats courts ne deviendra effective qu'au 1er septembre 2022 et seulement jusqu'au 31 octobre 2022 [...] ce qui atténue dans une large mesure le caractère supposément incitatif de la période d'observation qui débute le 1er juillet 2021* ».

Pour le CNTPEP CGT, cette suspension est la victoire des travailleurs privés d'emploi et précaires, des intermittents, des intérimaires, des saisonniers... en lutte depuis le 1er Novembre 2019. C'est aussi la victoire de tous les syndicats CGT qui se battent contre la précarité dans les entreprises et services par l'organisation d'initiatives type bureau d'embauche.

Cette suspension est une première étape vers l'annulation complète de cette réforme inique basée uniquement sur des mensonges ! Les travailleurs ne sont responsables ni du chômage, ni de la précarité !

Montreuil, le 22 Juin 2021

